

# BULLETIN MUNICIPAL

Mai 2022

# de Menat



<b>Le mot du Maire .....</b>	<b>p. 3</b>
<b>État civil .....</b>	<b>p. 3</b>
<b>Les brèves.....</b>	<b>p. 4</b>
<b>Les acquisitions et réalisations.....</b>	<b>p. 5</b>
<b>Budget .....</b>	<b>p. 6</b>
<b>La parole aux commissions .....</b>	<b>p. 8</b>
- Communication	
- Patrimoine, Tourisme et Culture	
- Économie et Environnement	
- École	
- Voirie, Assainissement et Espaces verts	
- Bâtiments publics	
- Social	
- Adressage des rues	
<b>Les associations .....</b>	<b>p. 14</b>

**Mairie**

Lundi - mercredi - vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h

Tél. : 04 73 85 50 29

Mail : mairiemenat@wanadoo.fr

Site internet : www.menat.fr

Facebook : « Commune de Menat »

**Agence postale**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Tél. : 04 73 52 29 15 – Départ du courrier : 15h

**Médiathèque**

Lundi et jeudi : de 14h à 17h – mercredi : de 9h à 12h

vendredi : de 16h à 19h

Tél. : 04 73 85 54 62

Mail : mediatheque.menat@orange.fr

**Ecole**

Tél. : 04 73 85 52 97

Mail : ecole.menat.63@ac-clermont.fr

**Médecin : Pierre Bernard**Consultation hebdomadaire le vendredi de 8h30 à 10h  
uniquement sur rendez-vous

Tél. : 04 73 85 04 44 (secrétariat de Saint-Eloy)

**Pharmacie : Monique Pallon**Lundi - mercredi - jeudi - vendredi : 9h à 12h30 et 15h  
à 19h30 – mardi et samedi : 9h à 12h30

Tél. : 04 73 85 50 10

**Cabinet infirmier :****Charline Vallon et Maud Durin**

Tél. : 06 87 75 41 72 pour rendez-vous à domicile

**Cabinet vétérinaire du Pays de Menat :****Marion Beldame**Consultation sans rendez-vous de 8h30 à 10h  
(12h le samedi) et sur rendez-vous de 13h30 à 18h  
du lundi au vendredi

Tél. : 04 73 85 14 69

Mail : cabinetveterinairemenat@gmail.com

**EHPAD**

Tél. : 04 73 52 77 90

**Taxi Virginie Laine**

Tél. : 04 73 52 49 27





Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Voici deux années que nous sommes élus avec mon équipe pour donner une nouvelle dynamique à notre belle commune. La crise du Covid, qui joue les prolongations, et le contexte international ne sauraient entacher notre détermination.

Cette année va voir la concrétisation de certains dossiers importants parmi lesquels nous pouvons citer le début des travaux à la gendarmerie et la mise en place de l'adressage des rues.

Notre ambition demeurer d'attirer de nouveaux habitants au sein de la commune pour conserver, voire développer, l'offre de services existants. Nous avons la chance de détenir de nombreux commerces de proximité que je vous invite à fréquenter afin de les pérenniser.

L'arrivée du printemps s'accompagne de plusieurs manifestations, qui nous permettront de nous évader et de nous retrouver afin d'oublier un climat sanitaire et international peu réjouissant. Je vous laisse découvrir, en feuilletant le bulletin, l'agenda des festivités à venir.

Félicitons-nous d'avoir un tissu associatif riche qui anime notre commune tout au long de l'année avec un grand nombre de manifestations aux cours desquelles nous avons plaisir à partager des moments de bonheurs simples et de convivialité.

Votre Maire,  
Jean-Yves Arnaud.

## ÉTAT CIVIL

## état civil

## Décès

- 18/01/2021 : **Georgette Arnaud née Lebourg** (EHPAD)
- 19/01/2021 : **André Verdier**
- 7/02/2021 : **Arsène Mahmoudi** (EHPAD)
- 25/02/2021 : **Michelle Roux née Gaquere** (EHPAD)
- 3/03/2021 : **Alice Dworaczek née Nigon** (EHPAD)
- 7/03/2021 : **Françoise Caillog née Geraud** (EHPAD)
- 8/04/2021 : **Ginette Trepied née Chardonnet**
- 28/04/2021 : **Marcelle Perisse** (EHPAD)
- 12/05/2021 : **Marie-Laure Marchau**
- 28/07/2021 : **Josiane Desmaison née Martin**
- 10/09/2021 : **Sylviane Desmaison née Guenon**
- 23/10/2021 : **André Simon** (EHPAD)
- 13/11/2021 : **André Lévèque** :
- 15/11/2021 : **Denise Perrin née Laplanche** (EHPAD)
- 15/11/2021 : **Jean-Yves Fournier**
- 10/12/2021 : **Henri Vitoux** (EHPAD)

## Pacs

- 30/11/2021 : **Bastien De Boos et Odile Janne**

## Naissances

- 13/04/2021 : **Mathieu Camenen**
- 3/07/2021 : **Alessio Caugant**
- 19/07/2021 : **Maëlys Gouteyron**
- 11/10/2021 : **Uriel Douspis**
- 28/10/2021 : **Eva Beugnon**



## Décès d'André Lévêque le 13 novembre dernier

Il a été très impliqué dans la vie locale en ayant notamment été élu durant deux mandats sous l'égide de Guy Brunet, président du Club de l'Âge d'or et membre de l'association des anciens combattants. Saluons la mémoire de celui qui aura œuvré avec beaucoup de modestie pour son village d'adoption.

## Activités CLIC

De nombreuses activités sont proposées gratuitement aux seniors depuis la rentrée. Un atelier de fabrication de bougies a été animé par Murielle Delhoofs des Bougies de Léontine et une initiation à la fabrication de savon a été menée par Pierre Milnerowicz des Savons de Pierre. Depuis janvier, il est également possible d'exercer sa mémoire avec des exercices simples et ludiques le mardi matin (hors vacances scolaires). Enfin, la gymnastique adaptée est toujours proposée le mardi au foyer rural de 17h à 18h.

## Retour du Food truck Ze Kitchen

Absent depuis le début de l'hiver pour raisons personnelles, le camion-traiteur est de nouveau présent chaque dimanche soir. Réservations conseillées au 06 41 13 11 52.

## Conseiller numérique

Afin d'accompagner ceux qui ne maîtrisent pas bien les outils informatiques, la Communauté de communes a recruté plusieurs conseillers numériques. Des permanences se déroulent le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois à la médiathèque de Menat.

## Signalétique dans Menat

Plusieurs panneaux d'entrée et de sortie de zone 30 kilomètre/heure ont été placés dans le bourg. Cette signalisation est une nécessité réglementaire. Ces limitations sont à respecter scrupuleusement aux horaires de sortie d'école et en dehors pour garantir la sécurité de tous.

## Parapente à Navoirat

Le site d'envol qui offre une vue imprenable sur le méandre de Rochocol est à nouveau exploité par le club Montluçon parapente.

## Arboretum du Bois des Brosses

Cet espace de notre patrimoine naturel va faire l'objet d'une réhabilitation par la Communauté de communes du Pays de Saint-Éloy qui en est propriétaire. L'objectif est d'accroître le nombre d'arbres, de créer un lieu de visite et d'éducation à l'environnement avec des contenus pédagogiques en accès libre. Le sentier sera réaménagé afin de le rendre accessible aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite. Ce projet devrait voir le jour au printemps 2022.



Obsèques d'André Lévêque



Atelier mémoire

## Emplois d'été

Pour faire face à l'accroissement d'activité durant la période estivale, deux emplois vacances vont être recrutés. Les candidatures sont à adresser à la mairie.



## LES ACQUISITIONS ET RÉALISATIONS

## acquisitions/réalisations

### Focus sur les principales acquisitions et réalisations de ces six derniers mois

- Réfection du lavoir de Mouly
- Sécurisation et nettoyage du terrain situé derrière le cloître
- Mise en place de l'application illiwap

Ces investissements seront développés commission par commission dans les pages ci-après. >>

### Prévisions

- Travaux sur la pelouse du stade et acquisition d'un système d'arrosage
- Rénovation partielle de la partie bureau de l'ancien bâtiment du SIV et aménagement extérieur côté étang
- Rénovation de l'école : remplacement des portes et des fenêtres dans le bâtiment de l'école Maternelle et à la cantine
- Changement progressif des éclairages avec passage en LED
- Création d'un colombarium avec un jardin du souvenir dans le cimetière

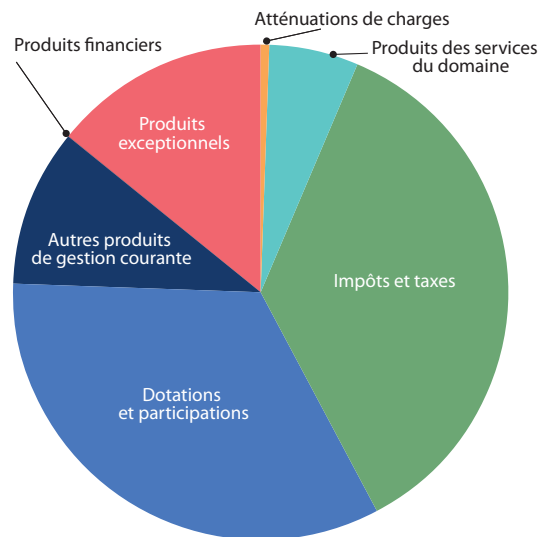


**BUDGET PRÉVISIONNEL 2022**

Le budget prévisionnel voté le 11 avril dernier retrace l'ensemble des recettes et dépenses autorisées. Il s'élève ainsi à 1 485 028,10 € en fonctionnement et 972 007,38 € en investissement, soit un total de 2 454 035,48 €.

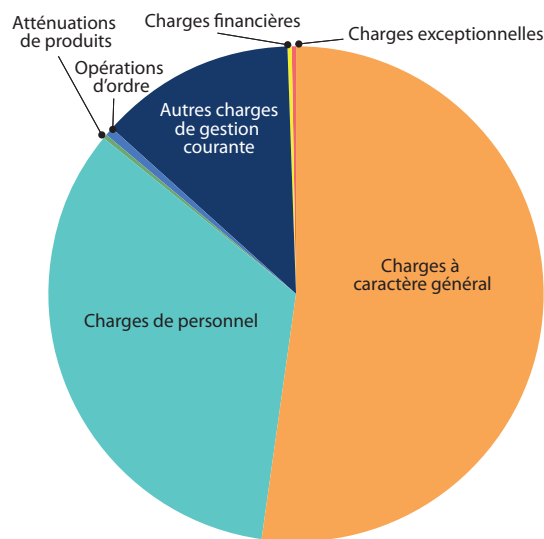
**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Atténuations de charges	6 900 €
Produits des services du domaine	49 911 €
Impôts et taxes	306 796 €
Dotations et participations	287 015 €
Autres produits de gestion courante	87 524,41 €
Produits financiers	2 €
Produits exceptionnels	119 960 €
<b>Total recettes réelles</b>	<b>858 108,41 €</b>
Résultat reporté	626 919,69 €
<b>Total recettes</b>	<b>1 485 028,10 €</b>



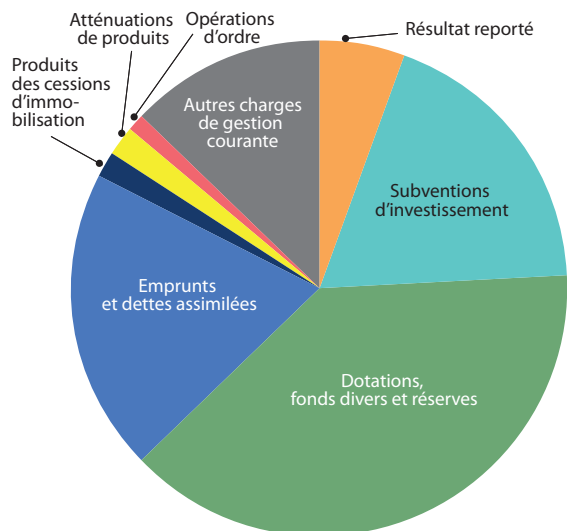
**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Charges à caractère général	464 572 €
Charges de personnel	299 500 €
Atténuations de produits	1 758 €
Opérations d'ordre	7 286 €
Autres charges de gestion courante	113 532 €
Charges financières	2 000 €
Charges exceptionnelles	600 €
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>889 248 €</b>
Virement à la section d'investissement	595 780,10 €
<b>Total dépenses</b>	<b>1 485 028,10 €</b>



**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Résultat reporté	21 902,99 €
Subventions d'investissement	70 043 €
Dotations, fonds divers et réserves	144 574 €
Emprunts et dettes assimilées	74 726,51 €
Produits des cessions d'immobilisation	6 000 €
Opération d'ordre budgétaire	7 286 €
Opération d'ordre comptable	3 811 €
Autres immobilisations financières	47 883,77 €
<b>Total recettes réelles</b>	<b>376 227,28 €</b>
Virement de la section de fonctionnement	595 780,10 €
<b>Total recettes</b>	<b>972 007,38 €</b>



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Emprunts et dettes assimilées	21 570 €
Immobilisations corporelles	523 495,38 €
Subventions d'équipement	88 700 €
Autres immobilisations financières	40 000 €
Opérations d'ordre	3 811 €
Autres immobilisations financières	50 €
Opérations d'équipement	294 381 €
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>972 007,38 €</b>

## TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

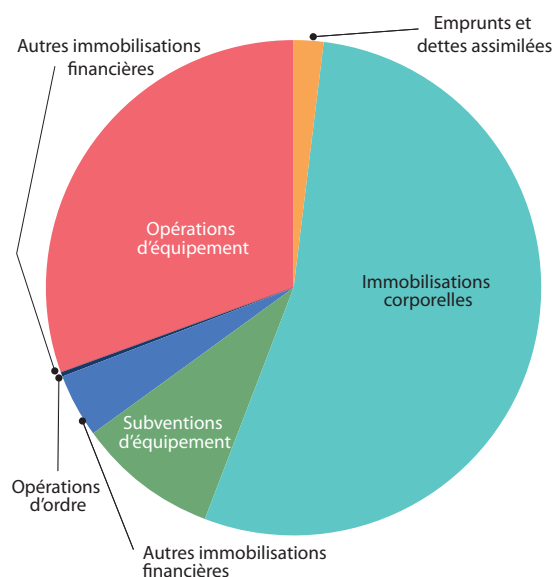
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,96 %
  - Taxe foncière sur le non-bâti : 76,54 %
- > Ces taux ont été maintenus par rapport à 2021.

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

NOM ASSOCIATION	Montant subvention
AEEM (Association des Anciens Élèves de Menat)	300 €
AFAM (Association des Festivités et Animations Menatoises)	2 000 €
CAPER (Comité Amiante Prévenir et réparer)	150 €
Club de l'âge d'or	1 000 €
École de Menat (participation frais de transport initiation tennis)	160 €
École buissonnière	1 500 €
Fête patronale	2 000 €
Papy moustache	500 €
Union Bouliste Piogatoise	1 500 €
Union des anciens combattants	300 €
Union sportive Neuf Eglise Menat	750 €
Réserve	1 340 €

## FOYER RURAL

TARIF	REUNION	MANIFESTATION
Sociétés dont le siège est basé à Menat	Gratuit	140 € (2 gratuits par an)
Sociétés extérieures	100 €	300 €
Particuliers de Menat	Gratuit	140 €
Particuliers non-résidents	100 €	200 €
Utilisation de la cuisine	-	23 €



## CANTINE

Le repas s'élève à 3,94 € pour les enfants avec une participation de notre commune de 0,84 € pour les petits menatois.  
Le repas coûte 4,81 € aux adultes.

## GARDERIE

La garderie fonctionne le matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h.

**Tarif :** 1 € forfaitaire par créneau horaire et par enfant.

## CONCESSIONS PERPÉTUELLES

- Simple de 3 m<sup>2</sup> : 375 €
- Double de 6 m<sup>2</sup> : 750 €
- Concession cave-urne pour 15 ans renouvelables : 200 €



## 1/ COMMUNICATION



### • Application citoyenne

La communauté de communes a souscrit un abonnement pour que l'ensemble des communes de son territoire puisse bénéficier de Illiwap. Cette application permet notamment de recevoir des notifications sur votre smartphone pour signaler diverses informations. Le système de notification rend l'information instantanée. Cet

outil est par ailleurs novateur car il permet aux utilisateurs de signaler certains types de problèmes (voirie, accident, arbre tombé...) et offre également la possibilité de transmettre aux élus des idées pour améliorer la vie au sein de notre commune. Le téléchargement est gratuit, sans aucune inscription et accessible depuis Android ou IOS.

### • Carte de vœux :

Cette année, les habits de fête du sapin de Noël, situé place de la mairie, sont venus embellir les vœux de l'équipe municipale.

### • Vœux vidéo :

Pour la deuxième année consécutive, monsieur le Maire a présenté ses vœux sous forme vidéo. Le nombre de vues témoigne de l'engouement des Menatois, ex-Menatois et personnes aimant Menat.

### • Site internet :

Celui-ci a été modernisé pour mieux répondre aux nouvelles normes web dans le respect du règlement général sur la protection des données. Le prestataire demeure l'ADIT 63, une agence publique à laquelle la commune adhère.

### • Relations de presse

Plusieurs communiqués de presse ont été rédigés pour promouvoir l'actualité de la commune auprès des médias locaux tels que *La Montagne*, *France bleu Pays d'Auvergne*, *Le Semeur Hebdo*...

### • Diffusion de supports d'information

dans les panneaux d'affichage et dans les commerces menatois.

## 2/ PATRIMOINE, TOURISME, CULTURE

### • Programmation du musée

La saison culturelle estivale s'annonce à nouveau riche et variée. L'association des amis du château de la Mothe va prêter la collection de lithographie de l'artiste Jean Triolet. Parmi cette cinquantaine d'œuvres figurent quelques noms

célèbres tels que Miro, Buffet ou Picasso. Pour accueillir ces œuvres illustres dans de bonnes conditions, de nouvelles salles vont être équipées.

D'autre part, le musée de Menat accueillera une grande rétrospective de René Perazzi, peintre, sculpteur et graveur Puydomois. Les œuvres de ce nonagénaire devraient être installées dans l'église. Des essais d'accrochage en hauteur ont d'ores et déjà été réalisés par la commission dédiée. Le respect de l'édifice impose de n'utiliser ni clou, ni vis, ce qui rend l'exercice délicat. D'autres artistes viendront certainement compléter cette belle programmation.

### • Théâtre

La compagnie Pink Limousine, déjà venue jouer « Le Crime de l'express de Lorient » l'automne dernier, est d'ores et déjà retenue pour donner son nouveau spectacle « Les Miséreuses » à Menat. Cette pièce promet d'être tout aussi déjantée que la précédente pour le plus grand plaisir du public. Deux représentations auront lieu les 8 et 9 octobre prochain.

**La commission examine également la possibilité de faire jouer une troupe amateur et un comédien seul en scène dans l'optique de créer un mini-festival.**



### • Concours photo

Un safari Pola est à l'étude pour l'été. Les participants se verront remettre un appareil Polaroid et devront traiter un ou deux sujets sur Menat. À l'issue de la prise de vues, un jury de professionnels déterminera le vainqueur.

### • Travaux de l'abbaye

Un ravalement du pignon ouest a été réalisé par l'entreprise Louis Geneste située à Clermont-Fd et spécialisée dans la restauration de bâtis anciens. Ces travaux ont été encadrés par le cabinet d'architectes ACA et la DRAC Auvergne Rhône-Alpes. Dans un premier temps, il a fallu consolider la maçonnerie, bloquer les moellons, remailler la fissure entre les deux maçonneries, tout en conservant la chaîne d'angle. L'entreprise a ensuite rejointé la chaîne d'angle, purgé les mortiers friables, comblé les joints creux et réalisé des joints fins avec un mélange de divers sables (Allier, Vensat, Dore) afin de conserver le teint ocre existant. Le coût des travaux s'élève à 20 487 €. Les subventions se chiffrent à hauteur de 5 651 € pour le Conseil départemental et de 4 709 € pour la DRAC. La restauration intérieure de l'abbaye pourra quant à elle être envisagée dès que l'étude complémentaire réclamée par la DRAC sera validée.

### • Sentier de randonnée de Navoirat

L'idée de rejoindre la Sioule depuis le belvédère a vu le jour sous l'impulsion de la famille Berthon de Navoirat.



Ce circuit remplacera un sentier de pêcheurs existant il y a de nombreuses années et permettra de rejoindre le chemin de randonnée qui longe la Sioule. Cette réalisation constituera un atout supplémentaire pour la mise en valeur du belvédère de Navoirat. Celui-ci est classé en zone Natura 2000 et géré par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne en charge de la mise en place du projet. Deux études ont été menées par des étudiants du lycée agricole de Rochefort-Montagne afin de déterminer des tracés en tenant compte du dénivelé, des barres rocheuses, de la végétation et de l'aire de nidification du hibou grand-duc présent sur le territoire. Pour connaître le tracé le plus facile sur des terrains communaux, un premier repérage a eu lieu en décembre. Dans le cadre des travaux, la rambarde du belvédère sera remplacée. Pour bénéficier de subventions, le projet est porté par la commune de Menat. Un dossier a été constitué pour un financement dans le cadre d'un programme européen LEADER auprès du SMAD des Combrailles, permettant d'obtenir 80% de subvention, les 20% restants à la charge de Jean-Yves Berthon, initiateur du projet. L'entreprise STE basée à Cournon-d'Auvergne a fourni un devis d'un montant de 35 496€ qui a été validé par le Conseil municipal.

#### • Saison touristique

Les gîtes des Tarteaux sont ouverts depuis le 11 mars et le camping depuis le 15 avril. Étoiles & Moi a fait des travaux d'amélioration cet hiver avec notamment un espace bien-être. Les gîtes de Lachaux continuent leur transformation avec la rénovation intégrale du gîte de dix personnes et la création d'un espace détente.

### 3/ ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT :

#### • Le Chèque local

Lancé par la Communauté de communes de Saint-Éloy en décembre dernier pour aider les commerçants locaux et redonner du pouvoir d'achat aux habitants, le Chèque local a connu un succès retentissant. Les 3 000 chèques édités dans le cadre de l'opération ont été vendus en moins de deux mois. Dans notre commune, ce sont ainsi quatorze commerçants qui y ont adhéré dont deux ont été revendeurs. Une réflexion pour une éventuelle reconduction aura prochainement lieu entre la Communauté de communes et les communes concernées.

#### • Aide aux entreprises – opération coup de pouce

Deux commerces ont pu bénéficier de l'aide conjointe de la Communauté de communes et de la Mairie. La brasserie des Sagnes a touché 1 000 euros et Angélique coiffure 500 euros.

#### • Prolongation du bail du Café Bouquet

Lors de sa séance du 20 décembre 2021, le Conseil municipal a prolongé le bail de Jean-Philippe Bouquet

jusqu'au 31 décembre prochain.

#### • Ma commune au naturel

Ce projet porté par le Conseil départemental a pour but d'accompagner les communes dans une démarche globale d'embellissement des lieux dans le respect de l'environnement. La cérémonie de remise de prix, qui s'est tenue le 8 décembre dernier à Pérignat-lès-Sarliève, a procédé aux récompenses. En 2021, 85 communes du Puy-de-Dôme participaient dont certaines depuis de nombreuses années. Notre commune a reçu un prix de « Première participation réussie ». Cette distinction nous encourage à persévérer dans cette direction. Des plantations de vivaces, de nouveaux parterres et la réfection de massifs sont à l'étude.

#### • Karine Lajoie

Cette décoratrice d'intérieur vient de s'installer à Menat. Vous pouvez dorénavant faire appel à ses talents pour toute rénovation ou création. Tél. 06 22 05 46 69.



#### • Mise en place de tournées de ramassage de tri sélectif

À partir du mois de juin prochain, notre commune et celle de Servant seront pilotes en termes d'extension du ramassage du tri sélectif. La tournée aura lieu le mercredi, en alternance une semaine sur deux avec les ordures ménagères non-recyclables, pour la partie basse de la commune. Pour la partie haute de la commune, la journée de collecte des ordures ménagères non-recyclables restera la même (le vendredi). En revanche, la collecte du tri sélectif se fera le mercredi une semaine sur deux. Une vingtaine de containers à roulettes seront déployés sur notre commune. Il est très important que les déchets qui seront déposés dans ces poubelles soient réellement des déchets recyclables. Les deux points propres, situés aux Grelins et aux Tarteaux, ne seront pas impactés par cette phase de test. Un courrier explicatif et un calendrier seront diffusés prochainement. Pour tout renseignement supplémentaire, Jean-Yves Arnaud et Guillaume Mathieu, délégués au Sictom des Combrailles, se tiennent à votre disposition.

#### • Récupérateur de piles

Vous pouvez dorénavant déposer vos piles usagées pour les recycler dans un bac disponible à la mairie. Cette initiative a pu voir le jour grâce au Sictom des Combrailles.



## 4/ ÉCOLE



Cette année, l'école de Menat met à l'honneur les sciences. La classe de CM1-CM2 s'est engagée dans le projet « Préserver un bien commun : l'eau » en collaboration avec l'École des sciences de Châteauneuf-les-Bains et l'entreprise Aubert et Duval.

Comment l'eau arrive-t-elle à notre robinet ? D'où vient-elle ? Qu'est-ce qui salit l'eau ? Qu'est-ce qui la pollue ? Comment la nettoyer ? La clarifier ? Autant de questions que les écoliers de Menat ont étudié en classe. Une visite de la station

d'épuration de Châteauneuf-les-Bains et une journée à l'École des sciences le 1<sup>er</sup> mars ont permis d'apporter des éléments de réponse à cette problématique.

Par ailleurs, les élèves de Maternelle ont travaillé sur le thème des matériaux. À l'École des sciences, où ils se sont également rendus le 1<sup>er</sup> mars, ils en ont abordé les propriétés via des expériences pour choisir les plus appropriés à leur projet, la fabrication d'une boule à neige.



Le numérique détient toujours une place de choix à l'école de Menat qui demeure particulièrement bien équipée dans ce domaine : écran numérique interactif dans chaque classe, tablettes tactiles, ordinateurs portables, robots, visualiseur... C'est pourquoi, la municipalité a tout de suite répondu favorablement à la proposition d'intervention d'une conseillère numérique de la Communauté de communes du Pays de Saint-Éloy dans notre école. Ainsi, en avril, tous les élèves ont bénéficié d'une initiation à la





robotique sur d'autres types de robots que ceux présents à l'école et d'une formation à l'utilisation du logiciel Scratch junior. Les plus grands ont d'autre part été sensibilisés au thème du cyberharcèlement.

Ayant la chance de bénéficier d'une programmation culturelle de qualité via notre Communauté de communes, les enseignantes de notre école souhaitent en faire profiter leurs élèves. Ainsi, la classe de Maternelle a assisté au spectacle de marionnettes sur fils et sans parole « L'Évadée »

à Gouttières en avril et les deux autres classes se sont rendues à Saint-Éloy pour goûter les joies d'une comédie policière à hauteur d'enfants : « Mystère au Grand Hôtel ».

Au mois de mai, les élèves scolarisés du CP au CM2 vont être initiés au tennis par un professeur qualifié. Ils se rendront un après-midi par semaine aux terrains de tennis de Neuf-Église pour découvrir ce sport. Cette initiative est portée par l'association de tennis de Neuf-Église et co-financée par les municipalités de Menat et de Neuf-Église.



Courant juin, tous les écoliers se rendront au château de la Bâtie de Chanonat. Une visite animée permettra aux élèves de traverser l'histoire : découverte d'un village gallo-romain reconstitué à l'orée de la forêt, présence d'un forgeron qui livrera les secrets de son savoir-faire, tournoi de valeureux cavaliers du Moyen Âge puis visite du château Renaissance et de ses jardins à la Française.

Ce voyage pédagogique sera animé par des comédiens en costume pour chaque époque.

Enfin, l'équipe pédagogique espère pouvoir organiser la traditionnelle fête de l'école dont la crise sanitaire a privé élèves et parents ces deux dernières années. Ce moment

convivial est prévu le samedi 25 juin. Au programme : spectacle réalisé par les trois classes et jeux organisés par l'association de parents d'élèves L'École Buissonnière.





## 5/ VOIRIE, ASSAINISSEMENT, ESPACES VERTS

### • Travaux réalisés :

- Goudronnage de la rue située en-dessous de la fontaine du bourg.
- Mise en sécurité et déblaiement de la maison écroulée derrière l'agence postale communale.
- Nettoyage et déblaiement du terrain situé derrière le cloître.
- Nettoyage et curage des fossés à la Barraque brûlée et aux quatre routes de Querriaux.
- Achèvement de l'empierrement du chemin des Paillers.
- Busage de deux fossés route de Mouly.
- Emploi de goudron route de Deux-Forts à Querriaux et route des Cerisiers.
- Goudronnage autour du point propre.
- Défrichage, nettoyage et rangement du terrain communal attenant au point propre.
- Démolition et sécurisation de la maison derrière l'agence postale communale.
- Démolition des maisons derrière l'abbatiale et défrichage du terrain.

### • Travaux à réaliser :

- Mise en œuvre de grave-émulsion et bicouche :
  - la côte des Garennes
  - la route en face de la gendarmerie
  - la route de Mouly



## 6/ CÉRÉMONIES – FESTIVITÉS

### • Cérémonie du 11 novembre

Jean-Yves Arnaud a commémoré les morts pour la France et le 103<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale. Cette commémoration a aussi permis d'officialiser la passation de drapeau entre Patrice Bremaud et Patrice Sigal, nouveau président des Anciens combattants de Menat. Remercions Patrice Bremaud pour son investissement dans ses fonctions ces nombreuses années.



## 7/ BÂTIMENTS PUBLICS

### • Ancien bâtiment du SIV (Syndicat Intercommunal de Voirie)

Cette acquisition a une double vocation, permettre le regroupement du matériel communal et créer un espace vert. Les portes ont été remises en état par l'entreprise Savoir Fer de Teilhet. La mise en conformité électrique sera confiée à l'entreprise Sancelme. D'autres menus travaux seront à prévoir comme la pose de chéneaux et des travaux de maçonnerie. Par la suite, un espace vestiaire avec WC et douches sera aménagé pour les agents techniques. Le bureau sera également rafraîchi. Ces travaux seront réalisés par les services techniques communaux. Les aménagements paysagers seront effectués lorsque l'aménagement des locaux sera achevé.

### • Travaux de la gendarmerie

L'appel d'offres lancé dans le cadre des travaux de rénovation de la gendarmerie n'ayant pas réuni des candidats pour tous les lots, du retard a été pris dans la finalisation du dossier. L'architecte en charge du projet, Bertrand Cellier, a pu réunir tous les artisans nécessaires au bon déroulement du chantier sans dépassement budgétaire notoire. Certains travaux pourront commencer avant l'été.

### • Réfection lavoir de Mouly

La toiture et les piliers ont été refaits récemment par les employés municipaux. La rénovation et l'embellissement de ce petit patrimoine s'intègrent dans une volonté plus large de valorisation de notre patrimoine.

### • Foyer rural

Concernant les vis au niveau de la toiture, les diverses expertises demandées par la commune devraient permettre d'obtenir une issue rapide. La réfection de la toiture pourrait vraisemblablement avoir lieu cette année.

### • Gîtes des Tarteaux

Cinq gîtes vont être rénovés cette année par JNT Multiservices pour répondre aux normes de sécurité en vigueur et rafraîchir les lieux. Par la suite, un programme annuel de rénovation sera mis en place pour donner une seconde jeunesse à ces hébergements qui n'ont connu aucune rénovation d'ampleur depuis leur inauguration il y a une quarantaine d'années.

### • Camping des Tarteaux

De nouvelles bornes électriques ont été installées pour garantir un meilleur confort aux campeurs.

### • École

Cette année, l'isolation des combles et le remplacement des menuiseries sont prévus dans le bâtiment de la Maternelle. Ces travaux permettront, d'une part aux enfants et au personnel de travailler dans un cadre plus

sain et d'autre part de réduire la facture énergétique. Le mur de séparation des deux cours sera également restauré.

### • Musée

Des devis ont été demandés pour refaire l'éclairage d'une des pièces de l'édifice ce qui contribuera à la mise en valeur des expositions futures.

### • Mairie

Le rafraîchissement des toilettes du secrétariat et les peintures des volets sont prévus.

## 8/ SOCIAL

### • Repas annuel des aînés

Alors que le traditionnel repas des seniors était fortement espéré, la crise sanitaire a une nouvelle fois joué les trouble-fêtes. Comme l'an passé, un repas complet a donc été livré à domicile. Mettant largement en avant les artisans et producteurs locaux de l'entrée au dessert, ce déjeuner a été salué par de nombreux menatois.



## 9/ ADRESSAGE DES RUES

L'adressage des rues et des villages de notre commune est en bonne voie. La numérotation et le nom des rues ont été validés par la Poste. Des devis ont été réalisés par plusieurs entreprises et celui de Signaux Girod a été le plus convaincant. Nous avons préféré des panneaux en email couleur bordeaux plutôt qu'en aluminium, d'une longévité beaucoup plus importante (30 ans contre 10 ans) pour un prix similaire. Le montant total de la fourniture des panneaux s'élève à 8 740 €.



## AGENDA DES MANIFESTATIONS

**13 mai :** concours de pétanque (École buissonnière)  
**25 juin :** kermesse-brocante (École buissonnière)

**5 juin :** foire aux choux (AFAM)  
**2 et 3 juillet :** fête patronale (Association fête patronale)

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### • L'Association des Festivités et Animations Menatoises (AFAM)

Les restrictions sanitaires n'ont pas empêché les visiteurs de venir nombreux au Marché de Noël samedi 11 décembre dernier à la salle des fêtes. Près de 400 pass sanitaires ont été scannés. Produits de la ruche, escargots, confitures mais aussi décorations de Noël ou créations des écoliers du village, il y en avait pour tous les goûts. Côté animations, les visiteurs étaient gâtés avec la déambulation de la chanteuse-musicienne-clown Emmanuelle Barsse, la présence du Père Noël, d'une calèche, d'une maquilleuse ainsi qu'un spectacle de feu réalisé par la troupe des Santi. Cet événement, qui n'avait pas pu se tenir en 2020, a offert aux visiteurs un moment festif et amical autour d'un bon vin chaud, d'assiettes d'huîtres ou de foie gras.

C'est désormais à l'organisation de la Foire aux choux que l'AFAM s'affaire. Notez bien la date du 5 juin dans vos tablettes. Les repas dans le cloître seront à nouveau organisés et de nombreuses surprises vous attendent !



Marché de Noël

### • Fête patronale menatoise

L'association a été créée le 15 décembre dernier pour faire revivre la Fête patronale qui aura lieu les 2 et 3 juillet prochain. Les membres du bureau et les bénévoles sont déjà très actifs pour élaborer un programme qui devrait plaire à toutes les générations...



### • L'École buissonnière

L'association rassemble des parents d'élèves soucieux de s'investir dans l'organisation de différentes festivités et actions pour les enfants de l'école. Avec Halloween et son spectacle de feu, le loto et le spectacle de Noël, l'association essaie de dynamiser la vie de l'école. Hélas, le cycle piscine a été écourté cette année à cause du Covid et le thé dansant a été annulé pour la même raison. L'École buissonnière remercie toutefois les parents pour leur aide et leurs pâtisseries. Pour rappel, l'association est ouverte à toutes les mamans et tous les papas. Des places sont toujours à prendre au sein du bureau où la joie et la bonne humeur sont de mises.

**Voici deux dates à retenir avant la fin de l'année scolaire :**

- **13 mai 2022 :** le concours de pétanque

- **25 juin 2022 :** la brocante et la kermesse de l'école

**L'association attend les participants nombreux pour ces prochaines festivités et remercie les parents pour leur confiance.**

## • L'Union Sportive Menat/Neuf-Église

Cette année le championnat va peut-être aller à son terme. Après deux années stoppées à cause du Covid, un grand nombre de personnes ont arrêté le foot ou sont parties dans un autre club. C'est pour cela qu'une seule équipe a été engagée. Le groupe est constitué de 28 joueurs et le reste sont des dirigeants. Le groupe s'entend bien et a plaisir à se retrouver pour jouer. Il y a régulièrement une dizaine de joueurs qui s'entraînent, le vendredi soir en général. Quelques manifestations sont programmées tout au long de la saison où vous pouvez venir nous rencontrer en dehors des matchs :

- **l'assemblée générale** fin juin avec un repas pour conclure la saison
- **un concours de pétanque** pour la Fête patronale en juillet
- **un repas** fin novembre
- **un concours de belote** en février ou mars 2023.

Avec ses animations, le club tente de faire vivre les deux communes à travers le club.

Les matchs se déroulent en alternance à Menat et Neuf-Église. L'équipe se défend bien au championnat, elle est classée 4<sup>e</sup> pour l'instant mais il reste encore pas mal de matchs à disputer.

L'US cherche toujours des volontaires ainsi que des joueurs pour étoffer le club la saison prochaine. N'hésitez pas à prendre contact avec Olivier Gravier ou Bruno Lefebvre si vous le désirez. Continuez à soutenir le club et à l'encourager en venant voir les joueurs lors des matchs à domicile. Ils ont besoin du soutien de tous !



## • Le Club de l'Âge d'or et de l'Amitié

L'association se porte bien avec 77 adhérents. Elle a une pensée amicale pour tous ceux qui nous ont quittés dernièrement. Le programme de l'année s'est ouvert le 26 février par un repas très convivial mitonné par Jean-Philippe Bouquet.

Puis, un petit loto interne a eu lieu le 16 mars sur le thème du printemps. Les gagnants sont repartis chargés de fleurs. Le 23 avril a eu lieu l'incontournable banquet chez Christian Desmaison.

### Viendront ensuite :

- **Le 14 mai après-midi** : la visite du Musée de Gergovie
- **Le 5 juin** : le vide-greniers lors de la Foire aux choux
- **Le 3 juillet** : la marche et vide-greniers lors de la Fête patronale
- **Le 3 septembre** : la visite de quatre musées à Ambert
- **Le 14 septembre** : la pétanque et le barbecue
- **Le 13 octobre** : le repas à Lisseuil
- **Courant novembre** : le concours de belote.
- **Courant décembre** : la tenue d'un stand lors du Marché de Noël.

D'autres lotos internes auront lieu en juin, octobre et décembre. Tous les derniers lundis du mois, une marche est proposée au départ de Menat et en covoiturage. L'atelier des « Petites mains » a repris les mercredis. Le jeudi, le local du club est ouvert aux jeux avec belote, rami, scrabble... D'autres ateliers vont se mettre en place dans les semaines à venir : lecture, projection de films anciens, discussions sur l'histoire de Menat... Toutes personnes souhaitant adhérer sont les bienvenues.



Équipement offert par Sioule Loisirs





## MAIRIE DE MENAT

Place de la mairie  
Le bourg  
63560 MENAT  
**Téléphone : 04 73 85 50 29**  
Fax : 04 73 85 50 22

Directeur de publication : Jean-Yves Arnaud

Coordination : Guillaume Mathieu

Comité de rédaction :  
Jocelyne Dubois, Guillaume Mathieu, Heidi Portalier,  
Jocelyne Valentin, Sophie Wittrant.

Crédits photo : Jean-François Cancellieri, Etoiles&moi, Camping  
de Menat, Associations de Menat.

Conception, impression : L'Imprimeur 63200 MOZAC  
Tirage : 400 exs, Mai 2022